

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 20 décembre 2022 à l'édifice municipal de Piopolis à 18h30 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Nancy Lafontaine

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance extraordinaire d'adoption du budget a été donné le 12 décembre et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire d'adoption du budget, la maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette séance extraordinaire d'adoption du budget est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2023 de cette municipalité.

2022-12-192

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance extraordinaire d'adoption du budget étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2023 et du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025, les membres du conseil procéderont en conséquence.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,

Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté,

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**
- 3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

2022-12-193

**4- ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023 ET DU PLAN
TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

ATTENDU la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2023, de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyée par la conseillère Paule Rochette,

Et résolu,

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 démontrant des recettes de 2 087 550 \$ et des dépenses de fonctionnement de 2 087 550 \$ le tout réparti de la façon démontrée ci-dessous :

REVENUS

	2022	2023
Taxes sur la valeur foncière	820 119 \$	1 005 288 \$
Taxes sur une autre base	155 279 \$	164 492 \$
Compensation tenant lieu de taxes	12 838 \$	12 838 \$
Transferts	31 702 \$	341 942 \$
Services rendus	337 385 \$	428 885 \$
Imposition de droits	26 200 \$	26 200 \$
Intérêts	3 600 \$	9 050 \$
Autres revenus	105 855 \$	98 855 \$
Affectations	0 \$	0 \$
Total des revenus et affectations	1 492 978 \$	2 087 550 \$

DÉPENSES

	2022	2023
Administration générale	310 781 \$	333 842 \$
Sécurité publique	139 031 \$	166 600 \$
Transport	412 141 \$	418 358 \$
Hygiène du milieu	177 553 \$	283 478 \$
Santé et bien-être	16 000 \$	19 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	89 684 \$	95 488 \$
Loisirs et culture	228 829 \$	300 603 \$
Frais de financement	15 920 \$	17 040 \$
Autres activités financières	103 039 \$	452 641 \$
Total des dépenses et affectations	1 492 978 \$	2 087 550 \$

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2023-2024-2025 totalisant des investissements au montant de 900 000 \$ pour ces trois (3) années dont 450 000 \$ pour l'année 2023.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

La municipalité de Piopolis prévoit des investissements globaux de 900 000 \$ dans le programme triennal des immobilisations 2023-2025. De ce montant, **450 000 \$ sont prévus pour l'année 2023**. Plusieurs projets sont envisagés et parmi ceux-ci, les principaux sont :

PROJET	2023	2024	2025	Modes de financement prévu
VOIRIE				
Rechargement granulaire	20 000 \$	20 000 \$	20 000\$	Programme d'aide à la voirie locale
INFRASTRUCTURES À VOCATION CULTURELLE, COMMUNAUTAIRE, SPORTIVE ET DE LOISIRS				
Réfection de la patinoire	400 000 \$			TECQ, activités d'investissement et fonds de roulement
Bâtiment accueil et bloc sanitaire - camping municipal		50 000 \$	300 000 \$	
Revêtement - Maison culturelle L-G			60 000 \$	
AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX				
Bureaux administratifs	30 000 \$			PRABAM et activités d'investissement
TOTAUX				
	450 000 \$	70 000 \$	380 000 \$	

TECQ : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023

PRABAM : Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-12-194

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,

QUE la séance soit levée; il est 18 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning,
Maire